

## La délivrance des premiers titres de séjour en 2020 Révision de l'estimation du 21 janvier 2021

Le nombre de premiers titres de séjour délivrés au cours d'une année est publié en trois phases successives. En effet, l'alimentation de l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) n'est pas instantanée lors du dépôt d'un dossier ou de la prise d'une décision. On considère qu'il faut une année pour que les résultats observés dans cette base soient consolidés.

Pour 2020, les indicateurs ont d'abord été présentés dans la publication du 15 janvier 2021 sous forme d'estimations statistiques ; dans la présente note, avec 5 mois de recul supplémentaires (observation au 31 mai 2021), on peut présenter un résultat provisoire basé sur les données d'AGDREF. Il deviendra définitif dans la publication de Janvier 2022, lorsque le recul sera suffisant pour que tous les titres de 2020 aient été enregistrés dans l'application de gestion.

On note que l'estimation statistique réalisée en janvier donnait des résultats très proches de ceux, provisoires, observés fin mai.

Les visas de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) sont pris en compte avec les titres de séjour après avoir été validés, ce qui atteste de la présence de l'étranger en France.

### Estimation de la primo-délivrance de titres de séjour par motif d'admission

Motifs d'admission	2019 (définitif)	2020 (estimé)	2020 (provisoire)	Écart 2020 provisoire - 2020 estimé
<b>Economique</b>	39 131	26 950	26 583	- 367
<b>Familial</b>	90 502	75 245	75 482	+ 237
<b>Etudiants</b>	90 336	71 900	72 306	+ 406
<b>Humanitaire</b>	37 851	32 080	30 739	- 1 341
<b>Divers</b>	19 586	14 360	14 192	- 168
<b>Total</b>	<b>277 406</b>	<b>220 535</b>	<b>219302</b>	<b>- 1 233</b>

Source : AGDREF / DSED

Champ : Titres délivrés en France Métropolitaine à des ressortissants Pays tiers à l'Union Européenne, aux pays de l'Espace économique européen et à la Confédération Suisse.

Publication du 15 Juin 2021